

Programme de formation

Mettre en place un accord d'intéressement

Objectifs :

Comment motiver et fidéliser les salariés d'une entreprise ? Bien sûr, en les embarquant dans des projets enthousiasmants mais aussi en les faisant adhérer à la façon d'atteindre les objectifs, par les moyens mis en œuvre. On peut évoquer alors les questions de RSE et de transition écologique. Une autre façon aussi ne serait-elle pas de les associer aux objectifs et résultats financiers de l'entreprise ? Une façon morale en fin de compte.

A l'issue de cette formation, les stagiaires seront en mesure de :

- connaître les principes
- savoir les modalités de mise en œuvre
- mesurer les impacts
- analyser un accord d'entreprise
- évaluer les incidences fiscales et sociales

A l'issue de cette formation, l'entreprise bénéficiera d'une équipe associée aux projets et aux objectifs.

Publics et prérequis :

La formation est destinée à toute personne motivée pour participer à la mise en œuvre d'un accord d'intéressement.

Méthodes pédagogiques et moyens techniques :

Cette formation articule des apports théoriques à des études de cas pratiques et réponses à des questions.

Durée :

3.5 heures.

Programme :

Au cours de cette formation seront notamment abordées les thématiques suivantes :

Comprendre l'intéressement
la définition de l'intéressement
les bénéficiaires de l'intéressement
les employeurs qui peuvent mettre en place l'intéressement

Mettre en place l'intéressement dans l'entreprise
les règles applicables en fonction de l'effectif de la structure
l'élaboration et le contenu de l'accord
l'information des salariés
le contrôle des autorités

les modes de calcul de la prime d'intéressement
les points de vigilance

Déterminer les impacts de la mise en place de l'intéressement
les avantages pour l'entreprise en terme d'image et attractivité
les avantages sociaux et fiscaux pour l'entreprise
les avantages pour les salariés
les majorations

Echanges Question/réponse

Validation des acquis et évaluation :

La méthode pédagogique est centrée sur des allers et retours entre contenus théoriques et questionnements en rapport avec la situation professionnelle des stagiaires. En conséquence, la validation par le formateur des acquis de la formation, de la compréhension des questions abordées et de l'évolution des compétences se fait tout au long de l'action par un système de questions/réponses, d'exercices, de questionnaires et d'échanges entre les participants et lui même. Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant à l'issue du module. Elle précise les dates de réalisation et le volume horaire suivi.

Documentation :

Une netographie et une bibliographie sont fournies aux participants à l'issue de la formation.